

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE EXTRAORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 12 décembre 2024 à 21h00 à la Mairie située au 167 route 204 à Saint-Justine à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #5 - Doris Gilbert
Siège #6 - Linda Gosselin

Est/sont absents à cette séance :

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 4 décembre 2024 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

230-12-24

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE
2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026, 2027
4- PÉRIODE DE QUESTIONS
5- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2025 de cette municipalité.

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

231-12-24

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026, 2027

Il est proposé par Linda Gosselin,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte les prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2025 ainsi que le programme d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 annexé au document « Budget 2025 » de la façon suivante :

Budget 2025

Revenus	
Taxes	2 163 602\$
En lieux de taxes	88 048\$
Services rendus	113 815\$

Autres revenus	99 350\$
Transferts de droit	418 336\$
Transfert fonctionnement	181 926\$
Appropriation de surplus	60 000\$
Total / revenus	3 125 077\$
Dépenses	
Administration générale	481 220\$
Sécurité publique	352 926\$
Transport	816 336\$
Hygiène du milieu	658 619\$
Santé et bien-être	22 711\$
Aménagement et urbanisme	80 693\$
Loisirs et culture	230 798\$
Frais de financement	272 274\$
Dépenses en immobilisations	209 500\$
Total / dépenses	3 125 077\$
Surplus (déficit)	0\$

QUE selon ce budget, les taux de taxes pour l'année 2025 seront les suivants :

- 1- Taxes foncière générale : .89 \$
- 2- Aqueduc et égouts : 400 \$
- 3- Matières résiduelles : 246 \$
- 4- Traitement des boues : 80,75\$

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

232-12-24

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Doris Gilbert,
Et résolu à l'unanimité:

QUE cette séance soit levée à 21h10.

ADOPTÉE

GREFFIER-TRÉSORIER

PRÉSIDENT